

DROME & ARDECHE

LES
NEWS
DEPARTEMENTALES

ARDÈCHE : CENTRE DE STOCKAGE

Vigi-nature taille en pièces le projet du Sidomsa

du
JOUR

Dans le cadre de l'enquête d'utilité publique du projet de centre de stockage des déchets ultimes de Roche-colombe, projet qui concerne un bassin de près de 60 000 personnes, le Sidomsa est venu pour la première fois à la rencontre du public expliquer ses choix. Vigi-nature était bien sûr au rendez-vous. Le Sidomsa n'a convaincu personne.



Réunies dans la grande salle de séminaires des Villages Vacances Vacances, les 500 personnes présentes n'ont guère été convaincues par les explications fournies par le Sidomsa.

Dans la grande salle séminaire du Villa Vacances Vogué, moins de 500 personnes sont venues assister à la réunion publique mise en place par les commissaires enquêteurs. Il venait de partout et les parkings étaient vite été saturés ! Provenances et citoyens étaient là pour la première fois depuis l'amorce de ce projet en février 2002 qui avaient à dire les responsabilités du Sidomsa.

Les représentants du syndicat Alain Chané, se sont présentés « couragement » place à tribune face à une salle calme, mais hostile au projet. Ils avaient toutefois pris la précaution d'être accompagnés de leur avocat, Champagnezac.

Alain Chané, le nouveau président du Sidomsa depuis le 31 janvier, a souhaité que cette réunion soit constructive. Il a fait part de l'engagement du Sidomsa que le centre soit certifié ISO 14001, une norme environnementale.

Une garantie à ses yeux pour prévenir toute critique. Le directeur Cédric D'Império a fait une présentation brève du projet sur la base de belles photographies et photo montages. Les commissaires enquêteurs ont ensuite donné la parole aux membres de l'association.

Tous les intervenants, nombreux se réclamant de Vigi-nature, ont posé avec beaucoup de calme et de dignité des questions précises, claires et qui sont apparues parfaitement étayées. Preuve s'il en était besoin que malgré l'aspect émotionnel du sujet et leur opposition au projet, les membres de l'association étaient venus dans un esprit constructif. Bernard Chevillat, relayé par Laurent Martinot, ont à plusieurs reprises corrigé preuves en main les affirmations des représentants du Sidomsa. À l'évidence, les représentants du Sidomsa n'ont pas passé une soirée sereine. À l'exemple des interrogations de Laurent Martinot, demandant pourquoi le Sidomsa a

procédé à l'acquisition de terrains sur Roche-colombe en un an et que le bureau syndical ne se prononce sur le choix du site, et pourquoi le Sidomsa n'a pas pris en compte un courrier du préfet de l'Ardeche de l'époque souhaitant que des études approfondies soient effectuées sur d'autres sites que Roche-colombe.

Au premier point, Cédric D'Império a répondu qu'il y avait une opportunité foncière (...) et au second qu'il n'avait pas eu connaissance de ce courrier (sic).

La boucle était alors bouclée pour Vigi-nature et la démonstration était : le choix de Roche-colombe procède d'un « choix partisan » et ne résulte pas des enseignements d'une étude sérieuse de ce nom. L'impression prévaut en définitive d'une absence presque totale de

réponses concrètes, étayées de données, dans un état qui se veut de droit.

Plus grave : Monique Labrot, maire de Roche-colombe, a tenu à préciser que contrairement aux écrits du Sidomsa, la commune de Roche-colombe n'était prononcée par vote du conseil municipal contre l'implantation d'un tel site dès 2002, avant même le vote du bureau syndical. Ce point n'est jamais apparu comme tel dans les dossiers du Sidomsa. Simple erreur ou volonté de manipulation ? A chacun de se faire une opinion. Mais ce point aurait dû être éclairé depuis longtemps. À moins que les positions d'un conseil municipal d'un tout petit village de 173 habitants ne comptent pour du « beurre ».

Interpellés sur la non prise en compte dans le dossier de l'impact économique et l'absence totale de concertation avec les professionnels du tourisme, les viticulteurs ou la direction des sociétés Mebita et Ardecosm, situées à proximité du site, sans parler des citoyens des différentes communes concernées,

il apparaît que les représentants du Sidomsa ont répondu par une « profession de foi ». Selon laquelle il n'y aura aucun impact grâce à l'aménagement paysager et aux garanties de sécurité environnementale, sans apporter plus de certitudes techniques. Un peu court. Les acteurs économiques redoutent ainsi de graves menaces et des conséquences désastreuses pour l'économie de l'Ardeche Méridionale, son image.

Les commissaires enquêteurs ont clos la réunion alors que beaucoup avait encore tant de choses à dire, de questions à poser et de réponses à entendre. Même si celles qui avaient été données au cours de cette réunion n'avaient à l'évidence pas réussi à rassurer ou à convaincre personne.

Patrick CORTES et Philippe COSTE ■

— 1 : Syndicat de destruction des ordures ménagères du secteur d'Aubenas, regroupant 80 communes, 60 000 habitants.

Une
irrémediab

Fallait-il procéder à l'enquête d'utilité publique ? On est droit de se le demander sur la base d'un tel dossier mis en pièces par Vigi-nature. Drapé dans ses certitudes, dans ses bottes, le Sidomsa n'a cessé ces dernières années non seulement d'ignorer superbement les oppositions, mais encore de marginaliser ses adversaires en les associant à des égoïstes ne voudraient pas voir de charge dans leur jardin. Ou, comme l'a dit M^r Champagnezac, en mettant ce rejet sur le compte de toute opposition gérée par tout grand projet. Et le Sidomsa de justifier son choix sur la base d'études scientifiques poussées, sans parler que cette « décharge propre » ne générerait aucun effet de risque ardechois (Baixans, Roche-colombe, Vogué). L'heure de vérité est arrivée : c'est-à-dire celle de la confrontation avec Vigi-nature et son travail de fond, ses contre-expertises (www.vigi-nature.org). Les « multicritères » qui ont mené au choix de Roche-colombe parmi 20 sites ont « volé en éclats ». Des critères qui « n'ont pas valeur contractuelle », selon le Sidomsa. Donc qui ne servent rien. Pas plus lors comme règle du jeu.

Vigi-nature a réussi là avec cette démonstration selon laquelle apparaît finalement que